

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 12 décembre 2018

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

PS : « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » *Et dans l'attente de l'expulsion des occupants, le transfert du courrier est effectué au CCAS de Saint Orens N° 2 rue ROSA PARC 31650 Saint Orens : article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable.*

Monsieur Dominique ALZEARI
Procureur de la République
T.G.I de Toulouse.
2 allées Jules Guesdes.
31000 Toulouse

Lettre recommandée avec A.R : N° 1A 152 272 4012 2

Objet : *Demande de date d'audience correctionnelle devant le T.G.I de Toulouse,*

Soit : *Citation par voie d'action à l'encontre de :*

- *Monsieur TEULE Laurent de nationalité française, né le 16 juillet 1981 à Toulouse, sans profession, demeurant 51 Chemin des Carmes 31400 TOULOUSE*
- *Monsieur Guillaume Jean Régis REVENU, Ingénieur, Né à PARIS (75018) le 7 décembre 1971. Célibataire demeurant au N° 2 rue de la Forge 31650 Saint Orens.*
- *Madame Mathilde Claude Ariette HACOUT, Docteur en pharmacie, Née à LE HAVRE (76600) le 15 août 1970 demeurant au N° 2 rue de la Forge 31650 Saint Orens.*

Monsieur le Procureur de la République,

En date du 30 octobre 2018 je saisissais votre parquet d'une demande de date d'audience correctionnelle. « **Ci-joint pièce** »

Suite au silence, en date du 27 novembre 2018 je formulais un rappel enregistré le 27 novembre 2018, déposé au service accueil comme ma demande initiale. « **Ci-joint pièce** ».

A ce jour je suis toujours sans une réponse de notification d'une date d'audience.

Qu'au vu de l'urgence et d'un droit fondamental à l'accès à un tribunal je me permet de vous saisir directement car mes demandes on pu être détournées comme de nombreuses plaintes dans la seul but de faire obstacle à la manifestation de la vérité et sur des graves faits repris dans l'acte de citation et justifié par les pièces jointes.

Je rappelle qu'un site a été effectué « Depuis 10 années » pour permettre à toutes les autorités judiciaires et administratives de consulter et imprimer les différents dossiers et pièces servant à la manifestation de la vérité.

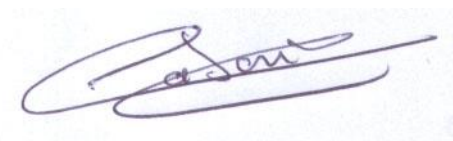
Vous retrouverez ladite citation dont reste à fixer une date d'audience au lien suivant de mon site : <http://www.lamafiajudiciaire.org>

<http://www.lamafiajudiciaire.org/2008/Restucture%20site/POURSUITE%20LABORIE%20TRIO/CITATION%20TEUL%20REVE%20HACOUT/CIT%20Contre%20TEULE%20REVENU%20HACOUT.htm>

Vous avez la possibilité de m'informer de la date d'audience sur mon adresse mail reprise en tête de page ou par courrier à l'adresse ci-dessus indiquée.

Dans cette attente, je vous prie Monsieur le Procureur de la République, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André



Ci-joint :

- *Acte de dépôt au service accueil le 30 octobre 2018.*
- *Acte de rappel au service accueil le 27 novembre 2018.*

Projet de citation rédigé par moi-même conformément aux règles de droit. « 28 pages ».